

RECEPTION ET CONFORMITE ECHAFAUDAGE

CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Décret 2004-924 du
01/09/04
Recommandation R 408
CNAMTS
Décret 08/01/65 modifié en
février 2006
Durée de validité : 3 ans

OBJECTIFS :

- Savoir établir un cahier des charges tenant compte du travail à effectuer
- Réceptionner un échafaudage suivant la réglementation
- Contrôler un échafaudage au cours de son utilisation quotidienne

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE
PARTICIPANTS : 10

PUBLIC/PREREQUIS :

Personnel amené à
prévoir, réceptionner,
et/ou contrôler au cours
d'une opération, un
échafaudage.

FORMATEURS :

Ingénieur prévention
spécialiste des travaux en
hauteur

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle
(exposé, questions
réponses, exercices)
- Vidéo projecteur
- Livrets
pédagogiques

PROGRAMME :

Les Connaissances Techniques

- La législation sur les différents types d'échafaudages
- Les caractéristiques du matériel et les différents éléments de stabilité
- L'implantation, l'environnement, les dangers admissibles et les accès
- Les risques spécifiques à chaque type d'échafaudage
- La rédaction d'une demande d'échafaudage (cahier des charges)
- La responsabilité de l'encadrement
- La réception de l'échafaudage

INTRA

INTER

CONTACT :

04 42 09 49 03
gse@qseformation.com



COMMENTAIRES :

- L'évaluation théorique permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude à l'employeur qui pourra délivrer au salarié une attestation de compétences.